



n° Siret: 410 298 368 000 11  
Code APE: 804C  
Identification DRTEFP  
N° 24.36.000 574.36

Formation proposée :

**AMELIORER LA VALORISATION DE SES PRODUCTIONS  
PAR LA CREATION D'UN MAGASIN DE PRODUCTEURS**

Synthèse :

Cette formation vise à répondre aux besoins des producteurs souhaitant développer un magasin de produits locaux en collectif. Il s'agit de vous donner les moyens de maîtriser les choix de fonctionnement inhérents à cette activité (statut juridique, fonctionnement interne) et de vous aider à appréhender la dimension collective et humaine du projet. Les éléments de mesure de l'équilibre économique du projet, ainsi que les aspects réglementaires relatifs aux magasins de producteurs seront également transmis.

**1ère Session :** *Dimension collective et gestion du temps.*

Date : 15 octobre 2015

Lieu : Maison des services d'Aigurande

Horaires : 9H00 \_ 17H00

Intervenante : Chantal Tressera de l'ATAG (Association Tarnaise pour le Développement de l'Agriculture de Groupe)

Contenu :

- Contextualisation des démarches des groupes de producteurs présents
- Identification des conditions à réunir pour qu'un collectif fonctionne
- Approfondissement des motivations individuelles
- Renfort de la cohésion du groupe
  - Gestion du temps dévolu au collectif
  - Règles de fonctionnement à mettre en place dans un groupe de producteurs.

**2ème Session :** *Plan de financement et ressource financière.*

Date : novembre- décembre 2015 (A préciser)

Lieu : A définir.

Horaires : 9H00 \_ 17H00

Intervenant : Olivier Benelle, chargé de mission accompagnement de porteur de projet à l'ADAR-CIVAM.

Contenu :

- Apprendre à élaborer ses tableaux de gestion, compte de résultat prévisionnel et à élaborer un plan de financement :
- Estimer ses charges et son chiffre d'affaire
- Chiffrer les investissements et identifier les ressources pour les financer.
  - Apprendre à dimensionner l'approvisionnement du magasin avec les produits issus des différentes exploitations :
- Elaboration de la gamme de produits à proposer au regard de la demande locale
- Fixation du prix de vente et du taux de commission pour le dépôt-vente

**3ème Session** : *Détermination du statut juridique et règlement intérieur.*

Date : 18 janvier 2016

Lieu : A définir

Horaires : 9H00 \_ 17h00

Intervenant : Francis Varennes, juriste-fiscaliste.

Contenu :

- Méthodologie pour le choix d'une structure juridique
- Présentation des règles de constitution, de fonctionnement, de transformation et de liquidation propres aux statuts privilégiés
- Présentation d'une trame indicative pour l'élaboration d'un règlement intérieur.

---

### **Précisions :**

Cette formation est en grande partie prise en charge par VIVEA dans le cadre du plan de formation des CIVAM de l'Indre.

Il est demandé à chaque participant une contribution de 30 € pour la participation aux 3 modules, soit 10 € /module.

Responsable de la formation : Anne-Claude Moisan-Lefebvre

Contact : [moisan.adar.bs@gmail.com](mailto:moisan.adar.bs@gmail.com) , Tèl : 02 54 48 08 82